

**FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
« F.E.C » asbl**

**ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008
EN FRANC CONGOLAIS**

Avril 2009

**AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
FEDERATION DES ENTREPRISES
DU CONGO « FEC » ASBL
KINSHASA/GOMBE**

RAPPORT DES AUDITEURS

Nous avons audité les états financiers de la FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO « FEC » ASBL au 31 décembre 2008, comprenant le bilan et le tableau de formation du résultat ainsi que l'état des mouvements de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date. L'établissement de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Au 31 décembre 2008, les Membres à l'actif s'élèvent à CDF 149 341 059. Ce solde inclut environ CDF 35 millions représentant des reliquats des cotisations de l'année antérieure ; la direction ayant décidé de prendre en charge uniquement CDF 36,6 millions. Compte tenu du fait que les cotisations sont dues annuellement, nous estimons que tous les impayés de l'exercice antérieur devraient être pris en charge. En adoptant ce traitement, les charges de l'exercice auraient augmenté de CDF 35 millions et le résultat devrait diminuer du même montant.

Comme expliqué aux notes 5 et 10, les créances sur les membres et les dettes vis-à-vis des fournisseurs s'élèvent respectivement à CDF 149 341 059 et CDF 14 265 519. N'ayant pas obtenu, d'une part la situation des membres des bureaux provinciaux, excepté pour Kinshasa et Lubumbashi, et d'autre part, la situation des fournisseurs, à l'exception de Kinshasa, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité et l'exactitude des soldes présentés au bilan pour ces comptes.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation décrite au paragraphe 4, les états financiers mentionnés ci-dessus présentent, compte tenu de tous les aspects significatifs, de manière sincère et fidèle la situation financière de la FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO « F.E.C asbl » au 31 décembre 2008 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'état des mouvements de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, en conformité avec les principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo.

Le 2 avril 2009


AJM & Associates
Réviseur Comptable

Partenaire des Firmes

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
«FEC» ASBL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en Franc Congolais)

ACTIF	Notes	2008	2007
VALEURS IMMOBILISEES			
Immobilisations corporelles nettes	3	148 022 496	87 311 488
Immobilisations en cours	4	14 865 742	44 369 283
Caution et titres		1 597 755	1 597 755
		<hr/>	<hr/>
		164 485 993	133 278 526
		<hr/>	<hr/>
VALEURS REALISABLES			
Membres	5	149 341 059	75 281 000
Personnel		24 643 476	6 944 499
Débiteurs divers	6	120 707	8 470 928
Régularisations de l'actif	7	5 914 337	14 996 850
		<hr/>	<hr/>
		180 019 579	105 693 277
		<hr/>	<hr/>
VALEURS DISPONIBLES			
Banques		70 697 190	10 499 033
Caisses		9 441 556	4 845 013
Virements internes		607 500	307 500
		<hr/>	<hr/>
		80 746 246	15 651 546
		<hr/>	<hr/>
TOTAL ACTIF		<u>425 251 818</u>	<u>254 623 349</u>

Les notes 1 à 19 font partie intégrante de ces états financiers

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
« FEC » ASBL

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en Franc Congolais)

PASSIF	Notes	2008	2007
FONDS PROPRES			
Capital		2	2
Report à nouveau		-69 582 715	-145 174 065
Résultat de l'exercice		123 169 016	75 591 350
Plus - value de réévaluation	8	83 931 432	62 158 650
Situation nette		137 517 735	-7 424 063
EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME			
Subvention d'équipement	9	30 963 324	33 167 201
Emprunts et dettes à moyen terme		1 838 801	1 728 801
		32 802 125	34 896 002
DETTES A COURT TERME			
Fournisseurs	10	14 266 519	7 793 824
Personnel	11	86 759 024	59 277 283
Etat		5 341 866	2 728 832
Créditeurs divers	12	112 868 765	82 873 197
Régularisation du passif	13	35 687 500	74 319 228
Banque (découvert)		8 284	159 046
		254 931 958	227 151 410
TOTAL PASSIF		425 251 818	254 623 349

Les notes 1 à 19 font partie intégrante de ces états financiers

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
« FEC » ASBL

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOTURE

AU 31 DECEMBRE 2008

(Exprimé en Franc Congolais)

	Notes	2008	2007
Services et productions vendues	14	1 034 108 674	777 105 471
Travaux faits par l'entreprise		3 406 555	44 892 603
Matières et fournitures consommées	15	-63 662 450	-57 782 845
Transports consommés	16	-33 973 910	-20 553 291
Autres services consommés	17	-232 332 034	-227 441 434
		<hr/>	<hr/>
Valeur ajoutée		707 546 835	516 220 504
		<hr/>	<hr/>
Produits ou profits divers	18	181 368 599	82 233 347
Subvention d'exploitation		-	126 200
Charges ou pertes diverses	19	-194 719 546	-109 427 838
Charges de personnel		-557 730 003	-380 381 218
Impôts et taxe		-118 800	-
		<hr/>	<hr/>
Résultat brut d'exploitation		136 347 085	108 770 995
		<hr/>	<hr/>
Reprises sur provisions		1 683 000	2 269 500
Dotations aux amortissements		-14 861 069	-10 256 449
Provisions sur clients		-	-
Résultat sur cession d'immobilisés		-	-25 192 696
		<hr/>	<hr/>
Résultat net avant impôt s/bénéfice		123 169 016	75 591 350
		<hr/>	<hr/>
Provision impôt sur le bénéfice		-	-
		<hr/>	<hr/>
Résultat net de l'exercice		<u>123 169 016</u>	<u>75 591 350</u>

Les notes 1 à 19 font partie intégrante de ces états financiers.

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
«FEC» ASBL
ETAT DES MOUVEMENTS DE TRESORERIE POUR L'EXERCICE CLOTURE
AU 31 DECEMBRE 2008
(Exprimé en Franc Congolais)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Résultat de l'exercice	123 169 016	75 591 350
<i>Eléments de réconciliation entre le résultat de l'exercice et les sources de fonds provenant de l'exploitation :</i>		
Dotation aux amortissements	14 861 069	10 256 449
Diminution/(Augmentation) des valeurs réalisables	-74 326 302	-15 463 327
Diminution/(Augmentation) des dettes à court terme	27 780 548	-30 708 159
Cash flow généré par les activités d'exploitation	91 484 331	48 321 647
<i>Fonds générés (utilisés) par les activités d'investissements</i>		
Acquisitions d'immobilisés	-53 799 295	-36 738 606
Augmentation/(Diminution) des immo en cours et acomptes	29 503 541	-29 883 137
Déclassement immobilisations	-	26 090 63
Augmentation garantie	-	-997 500
Fonds utilisés pour les investissements	-24 295 754	-41 528 608
<i>Fonds générés (utilisés) pour les activités de financement</i>		
Augmentation des Dettes à moyen terme	110 000	-362 600
Augmentation/(Diminution) subventions d'équipement	-2 203 877	-8 355 551
Fonds générés par les activités de financement	-2 093 877	-8 718 151
Total des fonds générés par les activités de la société	65 094 700	-10 570 446
Espèces et actifs valant espèces au 1 ^{er} janvier	15 651 546	26 221 992
Espèces et actifs valant espèces au 31 décembre	<u>80 746 246</u>	<u>15 651 546</u>

Les notes 1 à 19 font partie intégrante de ces états financiers

FEDERATION DES ENTREPRISES DU CONGO
«FEC» ASBL

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

NOTE 1. PRESENTATION DES ACTIVITES

La Fédération des Entreprises du Congo, « FEC » ASBL en sigle, a été créée en 1972 et est régie par les dispositions de l'Ordonnance Loi n° 72/028 du 27 juillet 1972.

La Fédération a pour objet d'assumer les fonctions de Chambre de Commerce, d'Industrie, de métiers et d'agriculture ainsi que d'organisation professionnelle des employeurs.

Elle est notamment chargée de :

- Promouvoir les intérêts des entreprises de différents secteurs d'activités économiques, sociales et scientifiques, en harmonie avec le bien commun ;
- Représenter auprès des pouvoirs publics, des organismes nationaux, étrangers et internationaux les activités industrielles, agricoles, commerciales, sociales, artisanales ainsi que les employeurs ;
- Conseiller les entreprises dans l'interprétation des dispositions légales et réglementaires tant nationales qu'étrangères, collecter et diffuser celles-ci parmi les membres ;
- Orienter les membres en conflit vers son centre d'arbitrage et de conciliation pour le règlement de leurs différends.

La Fédération tire ses ressources principales des cotisations que lui versent ses membres, du produit de la vente des publications et des manifestations commerciales promotionnelles et autres initiées par elle, ainsi que de la rémunération des services fournis à un membre ou à un tiers. Elle peut, avec l'accord du Conseil d'Administration, recevoir dons et legs.

NOTE 2. METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables retenues pour la présentation de ces états financiers sont décrites ci-après :

2.1 Principes de base

Les états financiers sont préparés en accord avec les normes comptables nationales et y sont conformes.

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de la réévaluation des immobilisations corporelles.

2.2 Transactions en monnaie étrangères

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la Fédération sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transactions. Les gains et pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces actifs et passifs au 31 décembre sont convertis au taux de change de clôture.

2.3 Constatation des cotisations des membres

Les cotisations de membres sont constatées au niveau de la comptabilité lors de la facturation ou la note de débit.

2.3. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'ordonnance loi n° 89/017 du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances. Les augmentations de la valeur comptable liées aux réévaluations sont créditées dans le compte « Plus-value de réévaluation ». Conformément à l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998, la plus-value dégagée est transférable au capital à partir de l'exercice 1997.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur une base linéaire selon la durée d'utilisation estimée des biens. Suivant l'ordonnance – loi n° 89-17 du 18 février 1989 autorisant la réévaluation de l'actif immobilisé des entreprises, les amortissements sont calculés et comptabilisés sur base des valeurs réévaluées.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Immeubles	25 ans
Equipements ; Matériels et Mobiliers	10 ans
Matériel roulant	4 ans

NOTE 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2008 la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élevant à CDF **148 022 496** se décompose comme suit :

	Immeubles	Matériels et mob. de bur.	Matériels et mob. d'habit.	Matériels Roulant	TOTAL
Valeurs brutes					
Au 1 ^{er} janvier 2008	4 935 239 424	174 812 523	7 286 446	5 988 089	5 123 326 482
Acquisitions 2008	33 648 195	19 837 600	313 500	-	53 799 295
Réévaluation	1 340 031 897	49 289 238	2 001 518	1 671 310	1 392 993 963
Au 31 décembre 2008	6 308 919 516	243 939 361	9 601 464	7 659 399	6 570 119 740
Amortissements cumulés					
Au 1 ^{er} janvier 2008	4 918 777 187	112 864 131	2 667 029	1 706 647	5 036 014 994
Dotation 2008	2 338 181	10 292 250	733 615	1 497 023	10 256 449
Réévaluation	1 336 120 752	33 287 006	920 893	892 530	1 371 221 181
Au 31 décembre 2008	6 257 236 120	156 443 387	4 321 537	4 096 200	6 422 097 244
Valeurs nettes					
Au 31 décembre 2008	<u>51 683 396</u>	<u>87 495 974</u>	<u>5 279 927</u>	<u>3 563 199</u>	<u>148 022 496</u>
Au 31 décembre 2007	<u>16 462 237</u>	<u>61 948 392</u>	<u>4 619 417</u>	<u>4 281 442</u>	<u>87 311 488</u>

.NOTE 4. IMMOBILISATIONS EN COURS	2008	2007
Construction bâtiment en cours (Matadi)	13 655 742	13 574 078
Immobilisations encours Lubumbashi	-	30 795 205
Acompte versé pour achat du logiciel de gestion des membres	1 210 000	-
	<u>14 865 742</u>	<u>44 369 283</u>

NOTE 5. MEMBRES	2008	2007
Grands cotisants (USD 15 000)	26 868 200	4 389 800
Entreprises 1 (USD 6000 – 14 999)	24 581 050	1 500 000
Entreprises 2 (USD 3000 – 5999)	1 393 800	6 304 200
Sociétés 1 (USD 1500 – 2999)	25 415 000	13 342 000
Sociétés 2 (USD 1000 – 1499)	16 660 000	7 854 000
PME (USD 500 – 999)	35 124 400	18 870 000
PME (moins de USD 500)	-	250 000
Membres débiteurs Lubumbashi	19 298 609	22 771 000
	<u>149 341 059</u>	<u>75 281 000</u>

La créance de la FEC sur la catégorie Entreprise 1 se justifie du fait que la FEC avait facilité le recouvrement de la créance du Grand Hôtel Kinshasa auprès de l'Etat Congolais. La FEC a droit à 0,075% du montant recouvré.

NOTE 6. DEBITEURS DIVERS	2008	2007
Sommes à récupérer (Ambassade RSA)	-	8 359 500
INSS Nord KIVU	120 707	111 428
	<u>120 707</u>	<u>8 470 928</u>

NOTE. 7 REGULARISATION DE L'ACTIF	2008	2007
Cotisations facturées d'avancée	5 274 475	9 981 350
Écritures à régulariser	184 862	5 015 500
Charge payée d'avance	455 000	-
	<u>5 914 337</u>	<u>14 996 850</u>

NOTE 8. PLUS-VALUE DE REEVALUATION	2008	2007
Solde au 1er janvier	62 158 650	53 147 070
Plus-value de l'exercice	21 772 782	9 011 580
	<u>83 931 432</u>	<u>62 158 650</u>

NOTE 9. SUBVENTION D'EQUIPEMENT	2008	2007
Franconet	23 813	35 719
Projet Tecsult Mbuji Mayi	1 392 675	1 732 375
Subvention diplomatie prévention	3 820 396	4 584 475
Subvention immeuble Mbuji Mayi (MUKAMBA)	9 539 376	10 902 144
Subvention CASPOF	14 280 438	15 912 488
Subvention AMADE	1 906 626	-
	<u>30 963 324</u>	<u>33 167 201</u>

Ce compte enregistre les différents biens acquis par subvention par la FEC. Chaque année, ce compte est diminué de la reprise des amortissements calculés sur base de la valeur d'origine d'acquisition.

NOTE 10. FOURNISSEURS	2008	2007
Snel	7 779 233	5 984 024
Dispromalt	1 670 760	1 285 200
Standard Télécom	645 060	376 200
Afrinet	630 500	-
Carrigres	3 540 966	-
	<u>14 266 519</u>	<u>7 793 824</u>

Ce compte reprend uniquement les fournisseurs de Kinshasa.

NOTE 11. PERSONNEL	2008	2007
Créances du personnel sur la FEC	34 787 363	30 036 880
Salaires à payer	51 971 661	29 240 403
	<u>86 759 024</u>	<u>59 277 283</u>

11.1 Les créances du personnel sur la FEC comprennent en général les frais de missions attribués à certains membres du personnel pour les missions effectuées.

11.2 Le salaire comprend la gratification du personnel de Kinshasa de l'ordre de CDF 19 524 169 qui a été payée le 02/01/2009. Il comprend aussi les arrières de salaire du personnel du Kasai Oriental de 5 ans de l'ordre de CDF 28 689 602.

NOTE 12. CREDITEURS DIVERS	2008	2007
Emoluments	13 059 975	10 646 135
Décompte final	89 696 841	66 173 110
I.N.S.S.	2 196 535	1 590 171
F.P.T.	2 877 914	2 213 781
Commission Nationale des mines	5 037 500	2 250 000
	<u>112 868 765</u>	<u>82 873 197</u>

NOTE 13. COMPTE DE REGULARISATION DU PASSIF	2008	2007
Beltexco	-	6 010 000
Biac	9 750 000	6 010 000
Bracongo	-	6 010 000
Brasimba	9 750 000	6 010 000
Celstel-Rdc	-	5 885 880
Cilu	-	6 010 000
BHP	-	6 010 000
Orgaman	-	6 010 000
Sep Congo	-	6 010 000
Bralima	9 750 000	6 010 000
Taba congo	-	6 010 000
Plantation	-	250 000
Banro Congo Mining	-	4 510 000
Trade Service	765 000	-
Mulykap	1 530 000	-
Lolo & Fils	65 000	-
Tshiko Shop	325 000	-
Charges à payer	-	3 573 348
Produits attendus	4 322 500	-
	<u>35 687 500</u>	<u>74 319 228</u>

Produits attendus sont des cotisations de 2008 et 2006 qui ne sont pas retracées à la caisse. Ce montant doit être justifié par les agents de la comptabilité.

NOTE 14. SERVICES ET PRODUCTIONS VENDUS	2008	2007
Cotisations ordinaires	898 977 879	664 213 330
Autres cotisations	19 703 660	52 037 000
Recettes séminaires et colloques	52 166 430	53 127 641
Recettes annuaires	955 500	139 400
Divers services et productions vendus	293 950	3 562 800
Services rendus, dette publique intérieure	57 019 345	-
Recettes location salle	4 991 910	4 025 300
	<u>1 034 108 674</u>	<u>777 105 471</u>

NOTE 15. MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMES	2008	2007
Produits, matériels et matières d'entretien	6 422 837	3 507 318
Fournitures de bureau	21 428 974	19 203 693
Petit matériel	3 130 042	5 217 260
Frais et fournitures sociaux	5 510 286	9 756 678
Combustibles, carburant et lubrifiant	17 971 250	11 511 168
Electricité	6 373 4376	5 759 213
Eau	2 825 625	2 827 515
	<u>63 662 450</u>	<u>57 782 845</u>

NOTE 16. TRANSPORTS CONSOMMES	2008	2007
Transport aérien	9 139 220	4 414 640
Frais de taxi	24 773 390	16 138 651
Autres	61 300	-
	<u>33 973 910</u>	<u>20 553 291</u>

NOTE 17. AUTRES SERVICES CONSOMMES

	2008	2007
Frais de télécommunication	28 306 008	24 514 552
Hôtel restaurant café	2 942 780	2 024 490
Honoraires	1 155 000	2 748 000
Frais Photocopies	6 321 480	5 252 763
Frais loyers de bureau	5 935 280	8 218 529
Frais bancaires	6 591 250	5 952 354
Entretien et réparation immobilisations	65 770 553	60 639 350
Emoluments administrateurs	89 902 955	82 760 792
Insertions communiquées et publicités	9 48 920	9 722 372
Autres services	15 997 808	25 608 232
	<u>232 332 034</u>	<u>227 441 434</u>

NOTE 18. PRODUITS ET PROFITS DIVERS

	2008	2007
Cotisations exercice précédent	27 959 670	14 271 335
Recettes mandataires FEC	27 219 000	804 778
Dépôts & marques	625 520	7 320 730
Revenus locatifs	1 062 750	4 665 550
Profits divers	20 396 006	8 235 394
Profits de change	54 508 490	12 122 419
Autres revenus	45 486 660	10 476 130
Reprise des amortissements biens subventionnés	4 110 503	24 337 011
	<u>181 368 599</u>	<u>82 233 347</u>

NOTE 19. CHARGES ET PERTES DIVERSES

	2008	2007
Frais de représentation	19 841 860	6 869 574
Prime de représentation	8 504 000	7 563 500
Différences de change	44 518 888	14 022 586
Créances irrécouvrables	47 566 101	17 700 810
Frais de mission	20 91 050	15 016 200
Frais divers	4 620 468	13 950 357
Amendes et pénalités	451 478	2 130 315
Perte exceptionnelle	1 400 000	1 466 800
Frais de voyage	3 319 916	2 963 780
Cotisation séminaires et colloque	24 982 150	21 186 455
Autres charges diverses	19 023 635	6 557 461
	<u>194 719 546</u>	<u>109 427 838</u>